



AVIS CONCERNANT LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

DATE : _____

ADRESSE : _____



DÉCHETS



RECYCLAGE



ORGANIQUE



ENCOMBRANT



- Votre bac contient des matières non acceptées.
- Votre bac doit contenir des matières de source domestique et non commerciale.
- Votre bac doit être entreposé en cours arrière ou latérale de votre résidence.
- Utiliser uniquement des sacs en papier ou votre bac brun pour les feuilles mortes, la pelouse et les herbes.
- Les matières collectées doivent être placées dans votre bac.
- Vous excédez le maximum du volume ou du nombre de bacs permis.
- Veuillez consulter wendake.ca pour les points de dépôts écoresponsables concernant les matières non collectées.
- Autres : _____

QUESTIONS - COMMENTAIRES

T. : 418 930-5757

@ : kemgang.nguenevit@wendake.ca

www : <https://wendake.ca/services/habitation-et-terres/gestion-de-lenvironnement/>

MERCI

de votre collaboration et passez une excellente journée!

